

Agent de brigade verte

Grades de Garde Champêtre chef ou Garde champêtre chef principal

Vous assurez la surveillance sur le domaine public, par une présence sur le terrain, pour lutter contre les dysfonctionnements en matière de salubrité publique et d'incivilités, par médiation, en prévention, en organisant des actions de sensibilisation ou en verbalisant les contrevenants préalablement informés des procédures de collecte.

Missions :

Contrôle, interventions et verbalisation

- Vous assurez la surveillance de la voie publique par une présence sur le terrain
- Vous contrôlez et faites appliquer les arrêtés municipaux et le pouvoir de police du Maire en matière de salubrité publique
- Vous constatez et/ou verbalisez les infractions dans le champ des compétences de la Brigade verte
- Vous surveillez le domaine Public et les marchés
- Vous intervenez et temporez sur des situations tendues
- Vous formulez les demandes d'enlèvement de dépôts sauvages
- Vous faites des recherches sur les auteurs des dépôts sauvages pour verbalisation

Gestion administrative

- Vous participez à la rédaction de supports de communication
- Vous recueillez des informations et rendez compte à la hiérarchie
- Vous rédigez des écrits administratifs ou judiciaires pour transmission aux instances chargées d'appliquées les sanctions

Relations avec le public

- Vous assurez le contact avec la population, les commerçants et l'ensemble des partenaires.
- Vous collectez et transmettez des informations
- Vous assurez une médiation sur des sujets sensibles
- Vous recevez, écoutez, informez, orientez le public

Profil :

- Vous maîtrisez les techniques d'écoute active
- Vous maîtrisez les techniques de négociation et de communication (résolution des conflits, médiation...)
- Vous maîtrisez les techniques et outils d'enquête, de recherche et les techniques de sécurité en intervention
- Vous maîtrisez les techniques rédactionnelles
- Vous connaissez le contexte réglementaire et judiciaire des infractions
- Vous connaissez les droits fondamentaux de l'usager et conditions de recours
- Vous connaissez les principes d'analyse des situations de crises
- Vous connaissez les principes du secret et de la discrétion professionnels
- Vous avez des notions de psychologie individuelle et collective
- Vous savez être maître de soi, rigoureux et vous rendre disponible
- Vous avez le sens de la confidentialité et du service public
- Vous savez travailler en équipe et en collaboration

La date limite des inscriptions est fixée au VENDREDI 22 FEVRIER 2019

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de :

Hervé DEHON, Chef de service de la Propreté Urbaine,

Tél. : 05 46 51 11 66

Ou 06 32 20 95 76

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et dernier arrêté) à : Monsieur le Maire de la Ville de la Rochelle -

Direction des Ressources Humaines - 2, Place de l'Hôtel-de-Ville – BP 1541 -17086 LA ROCHELLE CEDEX 02

Ou

par mail : recrutement.vlr@agglomeration-larochelle.fr

